



**Convocation à l'assemblée de consultation publique
à tenir lundi, le 2 février 2026**

à l'hôtel de ville de Sabrevois, à 18h30

La séance du Conseil se tiendra en présence physique

Convocation transmise à tous les membres du Conseil

ORDRE DU JOUR

Demande de dérogation mineure DM2026-01

Identification du site concerné : 235, 21^e Avenue (lot 4 974 121 et 4 974 122)

Nature de la demande : Réduction de la marge latérale du bâtiment principal existant à 1.71 mètre dans le but de construire sur le lot adjacent.

- Le règlement de zonage #401 prévoit à la grille des usages et des normes de la zone RA-5, une marge latérale minimale de 2 mètres.

Description : Il s'agit d'une dérogation de 0,29 mètre.

Demande de dérogation mineure DM2026-02

Identification du site concerné : 1138, route 133 (lot # 6 677 917)

Nature de la demande : Réduction la marge arrière du bâtiment principal (église) à 1,10 mètre dans le but de créer un lot enclavé pour le cimetière.

- Le règlement de zonage #401 prévoit à la grille des usages et des normes de la zone<
- P-1, une marge arrière minimale de 5 mètres.
- L'opération cadastral ne peut avoir pour effet d'enclaver un lot.

Description : Il s'agit d'une dérogation de 3.90 mètres pour la marge arrière.



Fredy Serreyn
Directeur général et Secrétaire-trésorier